

Mesdames et messieurs les professeurs,
Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu vous reposer et vous ressourcer pendant les congés d'été. En cette période de rentrée, nous tenons à vous dire que nous sommes toujours à vos côtés pour toute question d'ordre pédagogique ou organisationnel.

En ce qui concerne vos échanges professionnels :

Nous vous invitons à consulter votre **boîte mail académique quotidiennement**, et nous vous demandons de **n'utiliser que celle-ci pour vos correspondances professionnelles**.

Nous vous serions reconnaissants de **signer vos messages** par vos nom et prénom (il y a beaucoup d'homonymes dans l'académie), de préciser votre établissement d'affectation, et éventuellement, vos missions particulières.

Pour information, nous vous rappelons quelques règles de base de la [Nétiquette](#).

Cette année, l'équipe d'inspection de physique-chimie se compose de Caroline Grandpré (BEF 22 Est et Ouest, BEF 35 Nord et Est), de Pierre Labarbe (BEF 29 Nord, BEF 35 Sud et Ouest, BEF 56 Est) et de Bertrand Lissillour (BEF 29 Sud, BEF 35 Sud et Ouest, BEF 56 Ouest), le BEF de Rennes étant réparti entre nous trois.

Nous vous invitons à vous adresser en priorité à l'inspectrice ou l'inspecteur de votre secteur.

Pour vos correspondances au sein de l'établissement et avec les familles (Pronote, Ecole Directe ou autres), nous vous invitons à la modération, tant dans les contenus que dans le temps passé. Ces recommandations font écho à la circulaire « **Promouvoir un numérique raisonné à l'Ecole** » du [BO du 10 juillet 2025](#).

En ce qui concerne vos missions (examens, formations) et votre suivi de carrière :

Nous vous conseillons de **consulter régulièrement les applications métier** qui y sont dédiées, via le portail **Arena** sur votre bureau **Toutatice** :

- **IMAGIN**, pour la participation aux examens ;
- **SOFIA-FMO**, pour suivre vos abonnements et convocations aux formations (réseau public) ou bien directement [sur le site de l'EAFC de Rennes](#).

Un grand nombre d'entre vous sont « itinérants » ou bien leur service est partagé entre plusieurs établissements, les convocations papier n'arrivent pas toujours dans vos casiers.

Nous vous encourageons aussi à compléter régulièrement votre dossier **I.Prof** ou **I. Professionnel** même si vous n'êtes pas éligible à un RDV de carrière dans l'année, car certaines promotions ne nécessitent pas que vous postuliez. L'inspection et les directions d'établissement consultent directement votre dossier en ligne.

En ce qui concerne les programmes d'enseignement :

A l'heure actuelle, nous pouvons affirmer que tous les **programmes de spécialités** impliquant la Physique-Chimie au lycée général et technologique doivent être traités **en intégralité** ; pour ceux du tronc commun, nous vous rappelons que le **programme d'enseignement scientifique de la voie générale** a changé à la rentrée 2023 et que **celui de terminale est applicable depuis la rentrée 2024** : voir le site [Eduscol](#).

Nous vous rappelons aussi les [Ressources pour l'Enseignement scientifique](#), mises à disposition sur My Toutatice.

En ce qui concerne les programmes de collège, seul le **programme de cycle 3** a changé à la rentrée 2023, vous le trouverez sur le site [Eduscol](#). Le projet de socle commun est consultable [ici](#). Sa version

définitive n'est pas publiée pour l'instant. Nous sommes également en attente des projets de programmes de physique-chimie pour le cycle 4.

De manière générale, et plus particulièrement **pour les personnes entrant dans le métier**, vous trouverez toutes les actualités, les programmes et les ressources (repères, progressions, exemples d'activités...) de notre discipline sur la page d'Eduscol dédiée à la [Physique-Chimie](#). Nous vous encourageons aussi à consulter les [ressources produites par le GRIESP](#). Par ailleurs, [le site pédagogique de physique-chimie de l'académie](#) propose de nouvelles ressources pédagogiques au fil de l'eau. Nous vous invitons à le fréquenter régulièrement.

Enfin, nous vous rappelons aussi les [ressources mises à disposition pour l'entrée dans le métier](#), notamment pour les **professeures et professeurs contractuels**, mais aussi utiles pour toutes et tous, sur My Toutatice.

En ce qui concerne vos pratiques professionnelles :

Le plan **Filles et Maths** est en cours de déploiement, des réunions devraient être conduites prochainement sur ce thème. Ce plan touche à la fois à des questions d'orientation mais aussi à des pratiques pédagogiques égalitaires. Des ressources sont disponibles sur [Eduscol](#), mais aussi sur le [site pédagogique de l'académie de Rennes](#).

Dans le cadre de vos activités professionnelles (préparations, corrections, évaluations...), nous vous invitons à une **utilisation raisonnée de l'IA**. Vous trouverez sur [Eduscol](#), un ensemble de ressources à cet effet.

Directement accessibles sur [My Toutatice](#), vous pourrez télécharger le rapport de l'Inspection générale sur **l'IA dans les établissements scolaires**, sur le plan administratif et pédagogique, paru en mai 2025, ainsi que **le cadre d'usage de l'IA en éducation**, paru en juin 2025 qui précise les grands principes à respecter :

- S'assurer de la plus-value pédagogique du recours à l'IA ;
- Veiller à la protection des données saisies dans les outils grand public ;
- Etre conscient de l'impact environnemental de l'IA générative ;
- Faire preuve de transparence dans son utilisation ;
- Exercer son esprit critique face aux contenus produits.

Plus que jamais, nous vous encourageons à poursuivre **le travail d'équipes** et attirons votre attention sur l'accueil des nouvelles et nouveaux collègues, stagiaires, contractuels, titulaires sur zone de remplacement, ou simplement affectés sur plusieurs établissements. Partager vos pratiques, vos progressions et vos outils numériques, est essentiel pour leur intégration et la cohérence de l'enseignement délivré aux élèves.

Les progressions choisies peuvent relever du contexte de l'établissement, du profil du public, des contraintes d'organisation et bien sûr, de votre liberté pédagogique, mais elles doivent donner lieu à des échanges pour aboutir à un **projet pédagogique**, notamment au collège, où elles se placent encore jusqu'à présent dans une **logique de cycle**.

Le travail en équipes pourra s'intéresser aux progressions au sein d'un niveau, au sein d'un cycle, ou encore entre disciplines connexes. Mais il pourra aussi faire l'objet d'une concertation autour de l'acquisition des compétences de la démarche scientifique, et plus particulièrement, des **compétences expérimentales, numériques, mathématiques et langagières**.

L'évaluation gagnera à être pensée en termes de progressivité, de façon à donner à l'élève le **droit à l'erreur** et à valoriser ses progrès. Nous vous encourageons à élaborer des **progressions spiralées** qui vous permettront de **réactiver** des notions importantes ou non maîtrisées, et donneront aux élèves plusieurs occasions d'atteindre la réussite.

Pour comprendre les [mécanismes d'apprentissage](#) et explorer les différents leviers de réussite, vous disposez aussi de ressources sur My Toutatice.

La réussite de tous appelle un souci de [différenciation pédagogique et d'individualisation des parcours](#), et à ce titre, nous vous rappelons les ressources mises à disposition sur My Toutatice.

L'évaluation finale (sommative) doit servir de fil conducteur à l'élaboration d'une séquence et doit être préparée par des **évaluations en cours d'apprentissage** (formatives) pour garantir à l'élève toute transparence vis à vis de vos attentes et valoriser ses efforts par des essais-erreurs. Nous vous encourageons à consulter les [articles sur l'évaluation](#), publiés sur le site pédagogique de Physique-Chimie qui pourront contribuer à nourrir votre réflexion pour contribuer à l'ajustement du **projet d'évaluation**, suite à la parution de [la note de service du 25 août](#).

Le travail de l'oral est un levier essentiel à la maîtrise de la langue, que ce soit au collège ou au lycée, mais il est aussi un facteur d'apprentissage, de compréhension et de mémorisation, ainsi que de développement de l'estime de soi. Il devra être mobilisé progressivement, tant de manière individuelle que collective. Nous vous encourageons à consulter les [articles sur l'oral](#), publiés sur le site pédagogique de Physique-Chimie.

L'intégration des outils numériques dans les pratiques d'enseignement doit être poursuivi. A ce propos, nous vous rappelons la nécessité de proposer des activités intégrant la **programmation en Python** et **l'utilisation de microcontrôleurs** dans l'acquisition des données expérimentales, dès la classe de seconde, et même en collège si vous disposez du matériel adéquat. Nous vous encourageons à consulter les [derniers articles sur le numérique](#), publiés sur le site pédagogique de Physique-Chimie.

En ce qui concerne la formation continue :

Les **abonnements** seront ouverts **pendant tout le mois de septembre** sur l'application **SOFIA-FMO**, accessible depuis **Toutatice/ Arena/ Gestion des personnels/ SOFIA-FMO/ espace stagiaires/ plan de formation individuel**. Il est également possible de parcourir le catalogue et de s'abonner directement depuis [sur le site de l'EAFC de Rennes](#).

Les formations à inscriptions individuelles, propres à notre discipline, se présentent dans un premier temps, sous la forme de plusieurs **webinaires** (d'1h30 à 2h max) sur différents sujets qui concernent le collège, le lycée ou les deux, avec possibilité, dans un second temps, d'approfondissement **en local et en présentiel, à la demande** (sondages effectués lors du webinaire, puis sur la liste de diffusion). Vous trouverez une vue d'ensemble des propositions sous forme de carte mentale sur [la Digitale](#).

Pour les groupes de secteur, l'organisation est inchangée, elle relève uniquement des animateurs et animatrices qui fixent en concertation avec les personnes inscrites, les vendredis après-midi choisis pour les réunions. Les inscriptions se font via votre chef d'établissement, **entre le 1^{er} et le 30 septembre**.

Sur [My Toutatice](#), vous trouverez un tableau récapitulatif des 4 groupes de secteur de Physique-Chimie de l'académie (un par département).

Pour vous encourager dans votre développement professionnel, vous trouverez sur [ce lien](#) une carte mentale présentant diverses pistes possibles ; elle peut être utile tant aux enseignants de collège que de lycée et propose de nombreux liens hypertextes vers **des ressources ou des formations en autonomie**.

Et pour finir, quelques actions de promotions des sciences :

Lettre de rentrée du CNRS

Vous trouverez sur [My Toutatice](#), la **lettre de rentrée du CNRS**. Trois projets y sont présentés, dans lesquels vous pouvez tous participer :

- Chimie & physique étonnantes pour un Grand oral percutant ! avec Séverine Martrenchard et Anne-Valerie Ruzette ;
- Un 1er webinaire « Physique et océans » le **18 novembre 2025 de 17h15 à 19h**, avec Séverine Martrenchard (inscription obligatoire voir flyer)
- Les conférences « Quantique » dans le cadre de l'année internationale des sciences et technologie quantiques 2025, avec Séverine Martrenchard.

DREAC : appel à projet innovant

La plateforme [COREEB](#) (Communauté de recherche en éducation en Bretagne), développée par l'INSPE et la Région académique de Bretagne, vise à mettre en relation les communautés éducatives avec les équipes de recherche autour d'un projet commun de recherche en éducation. Un appel à projets innovants est relayé par la [CARDIE](#) de Bretagne. Cette année, les axes prioritaires sont le soutien aux élèves les plus fragiles ; l'intégration des usages pédagogiques de l'IA ; une réflexion renouvelée sur l'orientation scolaire ; la promotion active de l'égalité entre les filles et les garçons. Vous trouverez tous les détails de cet appel à projet sur [My Toutatice](#).

Date limite de dépôt du projet le 3 octobre 2025 auprès de la CARDIE.

Echanges et actions de formations à l'étranger pour les enseignants

Parus au [BO du 24 juillet 2025](#) :

- Le programme Jules Verne (Dreic) ;
- Le programme Élysée Prim, destiné aux enseignants du premier degré et aux professeurs de collège de discipline non linguistique (DNL) en allemand de l'enseignement public exerçant devant au moins une classe de 6e (Dgesco) ;
- Les séjours professionnels pour les enseignants de langue vivante et de discipline non linguistique du second degré en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni (FEI) ;
- Les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, arabe, espagnol et portugais (FEI).

Inscriptions à partir du mois d'octobre, selon les actions proposées.

Voir aussi la page « [mobilité européenne et internationale](#) » d'Eduscol.

Nous vous souhaitons une bonne reprise.
Bien cordialement

L'équipe d'inspection de Physique-Chimie